

Réf: Dossier 200763

Avis de constitution

SOCIETE « CONTINENTAL GOLD SARL » en abrégé « CGS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET 2, Lot 10,
Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2024 , et enregistrés au CEPICI le 09/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONTINENTAL GOLD SARL » en
abrégé « CGS »

Objet : EXPLOITATION MINIERE
PRESTATIONS DIVERSES RELATIVE A
L'EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET 2, Lot 10,
Ilot 4

Dirigeant(s) M COULIBALY ABOU-DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02187 du 13/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28863/GTCA/RC/2023 du 13/11/2024

